Commission scolaire
des Patriotes

RAPPORT ANNUEL 2018-2019

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction 5

1.1. Message de la présidente et du directeur général 5

1.2. Statistiques 7

1.3. Écoles et centres de formation 8

1.4. Territoire de la CSP 12

1.5. Faits saillants 13

2. Les élèves 17

2.1. Rayonnement 17

3. Le Conseil des commissaires 21

3.1. Rôle du Conseil 21

3.2. Membres du Conseil des commissaires du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019 24

3.3. Code d'éthique et de déontologie 26

3.4. Principales décisions 26

4. Les employés 33

4.1. Statistiques 33

4.2. Organigramme 33

4.3. Niveau d'effectifs par catégorie d'emploi : 1er avril 2018 au 31 mars 2019 34

5. Les outils de gouvernance 35

5.1. La Vision et les Valeurs Patriotes 35

5.2. Le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 35

5.3. Les projets éducatifs 36

6. PEVR : Orientations et objectifs 37

6.1. Les orientations du PEVR 37

6.1.1. Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel 37

6.1.2. Évoluer de façon continue par la mise en place des meilleures pratiques 38

6.1.3. Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire 38

6.1.4. Contribuer à rehausser et à maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire de CSP 39

6.1.5. Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour 39
6.2. Les objectifs et les cibles 40
6.2.1. Objectif 1 : La diplomation et la qualification 40
6.2.2. Objectif 2 : L'équité 40
6.2.3. Objectif 3 : La maîtrise de la langue 43
6.2.4. Objectif 4 : Le cheminement scolaire 44
6.2.5. Objectif 5 : Le milieu de vie 45
7. Les résultats financiers 47
7.1. États financiers rapport annuel 2018-2019 47
Annexes 51
Annexe 1 – Vision et Valeurs Patriotes 53
Annexe II – Procédure et statistiques du traitement des plaintes 55
Annexe III – Rapport annuel du protecteur de l'élève 57
Annexe IV – Contrats de service de 25 000 $ et plus : 1er juillet 2018 au 30 juin 2019 59
Annexe V – Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics 61
Annexe VI – Plaintes liées au Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 63

1. INTRODUCTION

1.1. MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année scolaire 2018-2019 a été marquée par l'activation de notre Plan d'engagement vers la réussite *Tous Patriotes pour la réussite!* Ce plan stratégique fait des liens étroits entre les étapes qui caractérisent le parcours scolaire de l'élève, tout en mettant de l'avant la volonté et le besoin de mettre en œuvre les meilleures pratiques de même que l'importance d'avoir des milieux d'apprentissage ouverts, stimulants et sécuritaires.

Au-delà d'être un outil de gouvernance, il constitue un moteur qui mobilise et rallie l'ensemble du personnel de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) autour de notre projet commun, soit la réussite de nos élèves. Les premiers résultats de notre Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) sont impressionnants et témoignent bien de la cohérence, de la collaboration et de l'engagement qui règnent au sein de notre commission scolaire, et ce, pour l'atteinte du plein potentiel de chacun de nos élèves.

De plus, les directions et les membres du personnel de chacun de nos établissements ont élaboré en 2018-2019, avec la collaboration des parents et en cohérence avec notre PEVR, leur projet éducatif qui leur permettra de faire connaître à leur communauté éducative les orientations et les priorités d'action pour assurer la réussite éducative de tous leurs élèves.

Avec la mise en place de ces outils, nous nous sommes engagés sur la voie de l'amélioration continue et nous continuerons d'accroître nos capacités à offrir des services de qualité à nos élèves et à nos parents. Nous sommes fiers de constater l'ampleur et la qualité du travail réalisé par tous les acteurs de notre commission scolaire en collaboration avec les parents et nos nombreux autres partenaires. Car nous savons que toutes les personnes qui gravitent autour de nos élèves ont une influence sur ces derniers et contribuent grandement à leur développement et leur réussite.

Nous vous souhaitons une excellente lecture!

HÉLÈNE ROBERGE
Présidente

LUC LAPOINTE
Directeur général

1.2. STATISTIQUES

34 717 ÉLÈVES*

- 22 239 élèves au préscolaire/primaire (incluant les élèves du programme d'animation passe-partout)
- 11 356 élèves au secondaire
- 651 élèves** en formation générale des adultes
- 471 élèves** en formation professionnelle

* Élèves au 30 septembre 2018
** Équivalents temps plein

20 680 ÉLÈVES TRANSPORTÉS

- 182 autobus scolaires
- 10 minibus scolaires
- 163 berlines

68 ÉCOLES ET CENTRES DE FORMATION

- 55 écoles primaires et préscolaires
- 11 écoles secondaires
- 1 centre de formation des adultes
- 1 centre de formation professionnelle (incluant un service aux entreprises et à la communauté)

8 SERVICES EN SOUTIEN AUX ÉTABLISSEMENTS

- Direction générale
- Service de l'organisation scolaire
- Service des ressources éducatives
- Service des ressources financières
- Service des ressources humaines
- Service des ressources informatiques
- Service des ressources matérielles
- Service du secrétariat général et des communications

TERRITOIRE COUVRANT 21 MUNICIPALITÉS

76 BÂTIMENTS

1.3. ÉCOLES ET CENTRES DE FORMATION

ÉCOLES PRÉSCOLAIRES ET PRIMAIRES

Beloeil

- École au Coeur-des-Monts
- École Jolivent
- École Le Petit-Bonheur
- École Le Tournesol
- École Saint-Mathieu

Boucherville

- École Antoine-Girouard
- École De La Broquerie
- École Les Jeunes Découvreurs
- École Louis-Hippolyte-Lafontaine
- École Paul-VI
- École Père-Marquette
- École Pierre-Boucher

Carignan

- École Carignan-Salières
- École du Parchemin

Chambly

- École De Bourgogne
- École de la Passerelle
- École De Salaberry
- École Jacques-De Chambly
- École Madeleine-Brousseau
- École Sainte-Marie

Contrecoeur

- École des Coeurs-Vaillants
- École Mère-Marie-Rose

McMasterville

- École La Farandole

Mont-Saint-Hilaire

- École Au-Fil-de-l'Eau
- École de l'Aquarelle
- École de la Pommeraie

Otterburn Park

- École Notre-Dame

Saint-Amable

- École de l'Envolée
- École de l'Odyssée
- École Le Rocher
- École Le Sablier

Saint-Antoine-sur-Richelieu

- École Georges-Étienne-Cartier

Saint-Basile-le-Grand

- École de la Chanterelle
- École de la Mosaïque
- École Jacques-Rocheleau–Saint-Basile

Saint-Bruno-de-Montarville

- École Albert-Schweitzer
- École De Montarville
- École Monseigneur-Gilles-Gervais

Saint-Charles-sur-Richelieu

- École Saint-Charles

Saint-Denis-sur-Richelieu

- École Saint-Denis

Saint-Jean-Baptiste

- École de l'Amitié

Saint-Marc-sur-Richelieu

- École des Trois-Temps

Sainte-Julie

- École Arc-en-ciel
- École Aux-Quatre-Vents
- École du Grand-Chêne
- École Du Moulin
- École du Tourne-Vent
- École L'Arpège
- École Le Rucher

Varennes

- École de la Source
- École du Carrousel
- École J.-P.-Labarre
- École La Roseraie
- École les Marguerite

Verchères

- École Ludger-Duvernay

ÉCOLES SECONDAIRES

Beloeil

- École secondaire Polybel

Boucherville

- École secondaire De Mortagne
- École orientante l'Impact

Chambly

- École secondaire de Chambly
- École secondaire le Tremplin

McMasterville

- École d'éducation internationale

Mont-Saint-Hilaire

- École secondaire Ozias-Leduc

Saint-Amable

— École secondaire François-Williams

Saint-Bruno-de-Montarville

— École secondaire du Mont-Bruno

Sainte-Julie

— École secondaire du Grand-Coteau

Varennes

— École secondaire le Carrefour

CENTRES DE FORMATION

Beloeil, Boucherville, Chambly, McMasterville, Saint-Bruno-de-Montarville et Varennes

— Centre de formation du Richelieu

Sainte-Julie

— Centre de formation professionnelle des Patriotes
— Service aux entreprises et à la communauté

1.4. TERRITOIRE DE LA CSP

1.5. FAITS SAILLANTS

Classement parmi les 300 meilleurs employeurs au canada pour une deuxième année consécutive

La CSP a été nommée, pour une deuxième année consécutive, comme l'un des meilleurs employeurs au Canada pour 2019 selon le classement annuel des meilleurs employeurs du Canada du magazine américain Forbes, qui est basé sur la satisfaction des employés. En plus de s'être hissée au 32e rang, la CSP était la seule commission scolaire du Québec à s'être classée parmi les 300 employeurs identifiés.

Tous Patriotes pour la réussite!

L'année scolaire 2018-2019 a débuté en force avec l'entrée en vigueur du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) : *Tous Patriotes pour la réussite!* Ce plan stratégique est le résultat d'une vaste consultation menée auprès de tous les membres de la communauté CSP. Il assure la cohérence et l'engagement nécessaires à l'atteinte du plein potentiel de chacun des élèves de la CSP et devient à la fois un outil de planification et un outil d'aide à la décision.

En plus de tenir compte des attentes et préoccupations exprimées par la communauté, le PEVR met en lumière les enjeux de la CSP afin d'améliorer la réussite des élèves. Ainsi, il fait des liens étroits entre les étapes qui caractérisent le parcours scolaire de l'élève, tout en mettant de l'avant la volonté et le besoin de mettre en œuvre les meilleures pratiques de même que l'importance d'avoir des milieux d'apprentissage ouverts, stimulants et sécuritaires.

À l'occasion de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la CSP tenue le mardi 4 septembre 2018, la présidente, madame Hélène Roberge, a présenté le PEVR au public. Cette présentation a été diffusée en direct sur la page Facebook de la CSP. La version intégrale et la version sommaire du PEVR peuvent être consultées sur le site Web de la CSP sous la rubrique « Tous Patriotes pour la réussite! ».

Madame Roberge a remercié tous les employés, élèves, parents, commissaires et partenaires qui ont contribué à la réflexion ayant mené à la rédaction de ce nouveau PEVR.

Projet pédagogique alternatif à l'école Le Rucher

En plus de l'enseignement régulier offert aux élèves de son secteur, l'école primaire Le Rucher à Sainte-Julie a intégré à son offre un projet pédagogique alternatif accessible à l'ensemble des élèves du territoire de la CSP. Au total, 64 élèves de la 1re à la 6e année ont fréquenté ce programme offert pour la première fois dans une école primaire de la CSP.

Une nouvelle école primaire et deux agrandissements d'école secondaire

Le Conseil des commissaires de la CSP a décidé d'adresser, en septembre 2018, trois demandes d'allocation au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) afin de construire et d'agrandir des écoles. Ces demandes d'ajout d'espace concernaient deux projets d'agrandissement, l'un pour l'école secondaire de Chambly et l'autre pour l'école secondaire le Carrefour à Varennes, ainsi qu'une demande pour construire une nouvelle école primaire à Carignan.

Ces trois demandes ont été acceptées et annoncées par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur le 17 juin 2019.

Scolarisation des élèves de l'éducation préscolaire des écoles De Bourgogne et Madeleine-Brousseau dès l'année scolaire 2019-2020

En raison d'un manque d'espace à l'école Madeleine-Brousseau, le Conseil des commissaires de la CSP a décidé de modifier en novembre 2018 les lieux de scolarisation des élèves du préscolaire qui habitent les secteurs des écoles De Bourgogne et Madeleine-Brousseau, à compter de la rentrée scolaire 2019-2020. Après avoir évalué différentes options, le Conseil a retenu de ne pas modifier le plan de répartition et de mettre en place les deux solutions suivantes pour favoriser la stabilité d'affectation de tous les élèves de Chambly et de réduire le nombre de transferts d'élèves de l'école Madeleine-Brousseau.

Ainsi, dès la rentrée 2019-2020, les élèves du préscolaire domiciliés sur le territoire de l'école Madeleine-Brousseau seront scolarisés à l'école de la Passerelle, soit l'école située à Chambly qui est dédiée uniquement à l'enseignement du préscolaire. Pour leur part, les élèves résidant sur le territoire de l'école De Bourgogne seront scolarisés à leur école de quartier à compter de l'année scolaire 2019-2020.

Cinquième édition du Salon Explo-carrières

Organisée par l'équipe des conseillères d'orientation de la CSP, la cinquième édition du Salon Explo-carrières s'est tenue le 27 novembre 2018 à l'école secondaire De Mortagne à Boucherville. Plus de 70 exposants provenant d'établissements d'enseignement collégial, d'enseignement universitaire, de la formation professionnelle, ainsi que plusieurs organismes publics et communautaires étaient réunis sous un même toit pour rencontrer les visiteurs, répondre à leurs questions et faire connaître leur offre de service. Cet événement a accueilli plus de 1 200 visiteurs, principalement des parents et des élèves de la 3e à la 5e secondaire de l'ensemble du territoire de la CSP.

136 élèves ont reçu un prix de reconnaissance du Conseil des commissaires pour la persévérance

À l'occasion des Journées de la persévérance scolaire 2019, les commissaires sont allés à la rencontre des jeunes, dans les écoles primaires et secondaires ainsi que dans les centres de formation de la CSP, pour remettre un certificat aux récipiendaires qui se sont distingués par leur travail exceptionnel. Au total, 136 élèves, soit deux par établissement, ont été récompensés.

Nouvelle classe de préscolaire 4 ans temps plein à Saint-Jean-Baptiste

La CSP a annoncé, en mars 2019, l'ajout d'une nouvelle classe de préscolaire 4 ans temps plein dans la municipalité de Saint-Jean-Baptiste à l'école de l'Amitié pour l'année scolaire 2019-2020. Cette classe est venue s'ajouter aux trois classes existantes de préscolaire 4 ans temps plein du territoire de la CSP, soit les deux classes de l'école Mère-Marie-Rose à Contrecœur et la classe de l'école Le Rocher à Saint-Amable

Un psychologue à la CSP reçoit deux distinctions

Le 25 octobre 2018, monsieur Mario Charest, psychologue à la CSP depuis 28 ans, recevait le Prix Richard Gagné 2018 de l'Association québécoise des psychologues scolaires (AQPS) pour l'ensemble de ses réalisations professionnelles et sa personnalité inspirante. De plus, en avril 2019, une médaille de bronze de l'Ordre du mérite de la Fédération des commissions scolaires du Québec a été remise à monsieur Charest pour sa contribution à l'avancement de l'éducation publique.

Monsieur Charest est reconnu pour son savoir-être exceptionnel et son engagement auprès des élèves ayant des problèmes en santé mentale et représente une source d'inspiration pour toute la communauté éducative.

Bonification de l'offre de services en classes d'enseignement spécialisé pour la rentrée 2019-2020

En avril 2019, la CSP a annoncé l'ajout de classes d'enseignement spécialisé pour la rentrée 2019 afin d'améliorer son offre de service et de la rendre plus accessible aux élèves ayant des besoins particuliers. Plus précisément, ce sont 17 classes d'enseignement spécialisé qui ont été ajoutées aux classes déjà existantes, pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) du préscolaire, du primaire et du secondaire.

Inauguration de l'école primaire Le Rocher à Saint-Amable

Les élèves et l'équipe de l'école Le Rocher ont inauguré, le 30 avril 2019, leur nouvel établissement scolaire. Cette quatrième école primaire à Saint-Amable permet d'accueillir les élèves répartis dans deux groupes de l'éducation préscolaire, douze groupes de l'enseignement primaire et un groupe de maternelle 4 ans.

Déploiement de l'offre de services de la CSP aux citoyens

Le 29 mai 2019, la CSP a tenu un événement afin de présenter, en collaboration avec plusieurs de ses partenaires, les différents services qu'elle offre à ses citoyens et à ses familles en complément de sa mission éducative. Pour l'occasion, un grand nombre de commissaires, de maires, de conseillers municipaux et de représentants de différents organismes publics et communautaires œuvrant sur le territoire de la CSP étaient réunis.

Une équipe de la CSP a relevé le défi du 1 000 km du Grand défi Pierre Lavoie 2019

Pour la première fois, la CSP affichait ses couleurs avec une équipe officielle au 1 000 KM du Grand défi Pierre Lavoie. Plusieurs initiatives ont été déployées pour permettre à l'équipe de dépasser son objectif de financement de 15 000 $. Sur les 21 000 $ qui ont été amassés, plus de 10 000 $ ont été remis aux écoles parrainées, soit l'école De La Broquerie (Boucherville) et l'école du Carrousel (Varennes), pour leur permettre de financer des projets en lien avec les saines habitudes de vie.

Le Centre de formation du Richelieu (CFR) est devenu le Centre d'éducation des adultes des Patriotes (CEAP)

Le 1er juillet 2019, le Centre de formation du Richelieu (CFR) affichait son nouveau nom et sa nouvelle identité visuelle pour devenir le Centre d'éducation des adultes des Patriotes (CEAP). Toujours fidèle à sa mission, le CEAP soutient l'apprentissage des élèves à travers une approche personnalisée, en les formant, les outillant et les qualifiant pour qu'ils deviennent des citoyens responsables et compétents qui sauront s'engager dans la vie sociale, professionnelle et économique de leur milieu.

2. LES ÉLÈVES

2.1. RAYONNEMENT

Voici un aperçu des nombreux événements qui ont marqué la vie scolaire de la CSP en 2018-2019, événements que l'on retrouve également sur la page d'accueil du site Web de la CSP.

Inauguration du banc de l'amitié à l'école Paul-VI

Le 19 juin 2019, l'école Paul-VI à Boucherville inaugurait le banc de l'amitié. Initié par une école primaire en Pennsylvanie, le premier banc de l'amitié est né en Amérique du Nord en 2014 pour aider les enfants qui restaient seuls à la récréation. C'est ce qui a inspiré Charlie-Anne Boutet, une ancienne élève de l'école. Elle a pris la situation en main et a fait des démarches auprès de la direction de l'école et de la Ville de Boucherville afin que l'école ait un banc de l'amitié. Les élèves qui se sentent seuls ou tristes à l'occasion peuvent tout simplement s'asseoir sur ce banc pour que d'autres élèves ou un membre du personnel leur portent une attention particulière.

Un vif succès pour la course de l'amitié de l'école Sainte-Marie

Le 1er juin 2019 avait lieu la première édition de la Course de l'amitié à l'école Sainte-Marie à Chambly. Plus de 375 coureurs de tous âges se sont donné rendez-vous pour participer à cet événement qui visait à promouvoir les saines habitudes de vie et à amasser des fonds pour l'école. Les coureurs pouvaient choisir parmi différents parcours, soit 1,5 km, 3 km, 5,7 km ou 11,4 km.

Un beau succès pour l'Expo-entrepreneuriat de l'école secondaire François-Williams

La deuxième édition de l'Expo-entrepreneuriat de l'école secondaire François-Williams à Saint-Amable a eu lieu le 31 mai 2019. Les élèves de 3e secondaire y présentaient leurs projets qui ont été réalisés dans le cadre du cours Projet intégrateur entrepreneurial. Cette exposition a été pour eux le couronnement de trois années d'effort, puisqu'ils ont appris à développer des projets d'entrepreneuriat depuis leur entrée au secondaire. Comme ce fut le cas l'an dernier, un des projets a remporté un prix à la finale locale du concours OSEntreprendre, ainsi que le prix Coup de cœur du public. Il s'agit de l'organisation d'un parcours à obstacles de 2,5 km, en équipe, pour tous les élèves de l'école.

Des honneurs en robotique pour l'école Sainte-Marie

Le 31 mai 2019 avait lieu la compétition nationale de robotique organisée par Zone 01. Deux équipes de l'école Sainte-Marie à Chambly se sont qualifiées pour cette compétition qui regroupait des élèves de plusieurs provinces du Canada, dont l'Ontario, la Nouvelle Écosse et la Colombie-Britannique. Deux élèves de 6e année représentant l'école dans le défi de programmation « noir » ont terminé au premier rang lors de la compétition, ce qui a fait d'eux les nouveaux champions canadiens de robotique 2019 dans la catégorie junior 10-12 ans.

Le stage band de l'école secondaire Ozias-Leduc brille

Après avoir reçu une mention OR lors du JazzFest des jeunes du Québec le 30 mars 2019 à l'école secondaire André-Laurendeau, le Stage Band de l'école secondaire Ozias-Leduc, située à Mont-Saint-Hilaire, a fièrement remporté la première place dans la catégorie Junior A Concentration lors du Festival des harmonies de Sherbrooke qui se tenait du 17 au 19 mai 2019 à l'Université de Sherbrooke.

L'école Au-Fil-de-l'Eau : école primaire par excellence

L'école Au-Fil-de-l'Eau à Mont-Saint-Hilaire a été nommée « L'école primaire ayant le plus contribué au développement des activités physiques et sportives dans son milieu » lors du Gala du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) présenté le 31 mai 2019 à Québec.

Trois élèves performent à la Grande finale internationale de La Dictée P.G.L.

C'est sous le thème « Des mots et des gestes pour l'avenir » qu'avait lieu le 19 mai 2019 la Grande finale internationale de La Dictée P.G.L. qui réunissait 77 finalistes de niveau primaire en provenance de cinq pays. Parmi ceux-ci, on comptait deux finalistes de la CSP : Mathis Turcotte de l'école Arc-en-ciel à Sainte-Julie et Océane Sarrazin de l'école de la Mosaïque à Saint-Basile-le-Grand. Les élèves gagnants de la finale de la dictée pour l'ordre d'enseignement secondaire ont également été dévoilés lors de l'événement. Julia Lam, élève de 1re secondaire à l'École d'éducation internationale à McMasterville, a remporté la troisième place.

La médaille d'or pour les « Pros de la Bro »

Les tchouks-tchouks « Pros de la Bro » de l'école De La Broquerie à Boucherville ont remporté l'or au tournoi provincial de tchoukball qui a eu lieu le 5 mai 2019 à Montréal. Ils ont affronté des équipes très talentueuses et ont offert tout un spectacle avec des attrapés à couper le souffle et des tirs en suspension tout simplement sublimes!

La médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse pour cinq élèves de la CSP

Le 28 avril, l'honorable J. Michel Doyon a remis à cinq élèves de la CSP la médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse, puisque ces derniers ont, par leur implication, démontré un engagement bénévole soutenu au niveau social ou communautaire, ou présenté une attitude inspirante, un rayonnement positif dans un groupe ou la communauté. Il s'agit d'Anne Cormier de l'école secondaire Polybel, d'Arielle Gauthier de l'école secondaire du Grand-Coteau, de Lori Julien de l'école secondaire du Mont-Bruno, de Sabine Paquet de l'école secondaire le Carrefour et de Zachary St-Onge de l'École d'éducation internationale.

La CSP se démarque lors de la 21e édition du Défi OSEntreprendre

Dans le cadre de la 21e édition du Défi OSEntreprendre, les écoles de la CSP ont présenté plusieurs projets dans le volet « Entrepreneuriat étudiant ». Ces projets ont permis de développer chez les élèves des qualités entrepreneuriales telles le leadership, la confiance en soi, le sens des responsabilités, la créativité et la solidarité. Parmi tous les projets présentés, un s'est distingué à l'échelon régional au gala du 24 avril 2019 qui a eu lieu à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Une ouverture sur la diversité avec les journées « Couleurs du Monde »

Pour une deuxième année, l'école secondaire François-Williams à Saint-Amable a invité les élèves à ouvrir leurs horizons en mettant de l'avant la diversité sous toutes ses formes durant le mois de mars. Les journées « Couleurs du Monde » sont l'occasion de démontrer aux jeunes que le monde qui les entoure a plusieurs facettes en terme de diversité corporelle, culturelle ou sexuelle.

Un tout nouveau bar à salade à l'école Saint-Denis

Le 21 mars 2019 a eu lieu à l'école Saint-Denis, à Saint-Denis-sur-Richelieu, le lancement du bar à salade. En continuité de l'initiative « Le choix santé », lancée il y a quelques années au service de garde l'Envol, les enfants peuvent bénéficier, un midi par semaine, d'un repas santé et équilibré contenant une proportion importante de fruits et de légumes frais majoritairement locaux.

Une classe plein air à l'école Arc-en-ciel

Au cours de l'année scolaire, les élèves de l'école Arc-en-ciel à Sainte-Julie ont eu la chance de vivre un projet unique d'enseignement en plein air. En effet, chaque mercredi après-midi, ils se sont rendus au Parc national du Mont-Saint-Bruno, situé à quelques minutes de l'école, pour y faire divers apprentissages : de la lecture, de l'écriture, des sciences, des mathématiques et même des arts plastiques. Quoi de mieux que d'apprendre dans une salle de classe grandeur nature!

Un vent de changement dans la vie sportive de l'école le Carrefour

Au cours de l'année, l'école secondaire le Carrefour à Varennes a adhéré puis affiché ses nouvelles intentions avec le programme sportif parascolaire « Les Celtiques ». Plusieurs changements ainsi que de nouvelles approches ont été mis en place afin d'offrir aux élèves athlètes de l'école une qualité supérieure pour leur pratique sportive, un meilleur encadrement, des suivis et, bien sûr, de l'équipement sportif adéquat et sécuritaire.

Un immense succès pour la course au Coeur-des-Monts

La Course au Coeur-des-Monts est un événement qui permet non seulement de véhiculer de saines habitudes de vie, mais également d'améliorer l'environnement dans lequel les élèves évoluent jour après jour pour ainsi les amener à apprécier davantage leur parcours scolaire. L'édition 2018 a permis d'amasser plus de 14 000 $. Cette somme servira à l'installation de supports à vélos près de la cour d'école. La popularité grandissante de la course permet de viser un objectif de 20 000 $ pour la prochaine édition.

Hausse fulgurante de participants au tournoi de mini-basketball de la ligue CSP

La ligue de mini-basketball de la CSP a débuté sa cinquième saison avec un premier tournoi à l'école secondaire Polybel à Beloeil. Dix écoles primaires regroupant 39 équipes se sont affrontées dans plusieurs parties chaudement disputées. Tout près de 170 joueurs ont pris part à ce tournoi, ce qui constitue une hausse considérable cette année. Une vingtaine d'élèves arbitres faisant partie du projet particulier de basketball de l'école secondaire Polybel se sont retrouvés pour vivre leur passion en encadrant les élèves du primaire durant cette activité. Le tournoi fut un grand succès.

Des vélos-pupitres à l'école de l'Envolée

Dans le but d'améliorer la réussite de certains élèves, deux campagnes de financement ont permis à l'école de l'Envolée à Saint-Amable de se doter d'un vélo-pupitre dans chacune de ses classes. Les membres du conseil d'établissement ont procédé à la distribution de ce nouveau mobilier pédagogique, à la très grande satisfaction des élèves qui ont un réel besoin de bouger. Il s'agit d'un investissement de près de 28 000 $.

3. LE CONSEIL DES COMMISSAIRES

3.1. RÔLE DU CONSEIL

Le Conseil détermine les grandes orientations, les objectifs, les priorités et les valeurs que privilégie la CSP. Il adopte les politiques de l'organisation, son budget et les règles de répartition des ressources entre les établissements.

La CSP est administrée par un Conseil des commissaires constitué d'une présidente élue par l'ensemble des électeurs du territoire, de 11 commissaires élus représentant chacune des circonscriptions de la CSP et de quatre commissaires-parents désignés par le Comité de parents et représentant les ordres d'enseignement primaire et secondaire ainsi que les élèves HDAA.

SÉANCES PUBLIQUES

Les séances ordinaires du Conseil des commissaires de la CSP sont publiques et se tiennent le premier mardi de chaque mois (sauf en juillet, en janvier et durant la semaine de relâche scolaire) à la salle des 92 résolutions du 1216, rue Lionel-H.-Grisé à Saint-Bruno-de-Montarville.

Ces séances se déroulent conformément aux *Règles de procédure pour les assemblées du Conseil des commissaires*, adoptées en 2008 et révisées en 2018.

Au total, le Conseil des commissaires a tenu 28 séances (ordinaires, en ajournement et de travail).

La liste des membres du Conseil des commissaires ainsi que leur rémunération se trouvent à la section 3.2 du présent rapport annuel.

COMITÉ EXÉCUTIF (CEX)

La *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le Conseil des commissaires institue un Comité exécutif formé du nombre de ses membres ayant le droit de vote qu'il détermine, dont le président de la commission scolaire, ainsi qu'un commissaire coopté, le cas échéant, et d'au moins un commissaire représentant du comité de parents. Le Comité exécutif exerce les pouvoirs que lui délègue le Conseil des commissaires.

Membres du CEX :

- Hélène Roberge, présidente
- Alain Langlois, vice-président
- Isabel Godard, commissaire-parent
- Christian Huppé (jusqu'au 7 novembre 2018)
- Gaétan Marcil (jusqu'au 4 décembre 2018)

- Béatrice Ronvaux (à compter du 5 décembre 2018)
- Ronald Tremblay (à compter du 5 décembre 2018)

Au total, les membres du Comité exécutif ont tenu 16 séances (ordinaires, extraordinaires et en ajournement).

COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT DES ÉLÈVES (CCT)

Chaque commission scolaire qui organise le transport des élèves doit instituer un comité consultatif de transport dont la composition, le fonctionnement et les fonctions doivent être conformes au *Règlement sur le transport des élèves*.

Le mandat du Comité consultatif de transport des élèves de la CSP est de donner son avis sur toutes les questions sur lesquelles il doit se prononcer et sur toutes les questions que lui soumet la CSP.

Les membres du Comité consultatif de transport se sont réunis à trois reprises.

Commissaires membres du CCT :[1]

- Alain Langlois
- Gaétan Marcil

COMITÉS DE TRAVAIL

Comité de vérification (CV) : suivi quant à l'audit relatif à la déclaration de clientèle par les services de garde, planification de l'audit des états financiers 2018-2019 et suivi quant aux observations et aux recommandations de l'auditeur indépendant.

Les membres du Comité de vérification se sont rencontrés à deux reprises.

Ce comité est composé des mêmes membres que le Comité exécutif.

Comité de gouvernance et d'éthique (CGÉ) : recrutement du substitut au protecteur de l'élève ainsi que divers travaux en lien avec le PEVR et la révision d'écrits de gestion.

Membres du CGÉ :

- Hélène Roberge (présidente)
- Alain Langlois
- Philippe Guénette

---

[1] Autres membres du CCT : BEAUREGARD Marie-Claire (Direction d'école), BIENVENUE Yvon (Réseau de transport de Longueuil), CHAREST Manon (EXO – Couronne sud); GAZZÉ Ondine (Resp. services du transport et responsable du comité), GUAY Jean-François (Collège Saint-Hilaire), LAFLAMME Isabelle (Directrice générale adjointe), MENDES Patrick (Directeur général adjoint), PUNDZIUS Richard (Resp. services du transport), THORRES-CROS Sophie (Comité de parents)

- Jean-François Meilleur
- Normand Boisclair (commissaire-parent)

Comité des ressources humaines du Conseil des commissaires (CRHCC) : développement du profil de compétences des cadres d'établissement, recrutement du directeur général, des directions générales adjointes et des directions de service, évaluation du rendement du directeur général ainsi qu'échanges en lien avec les dossiers suivants :

- Ententes locales pour le personnel enseignant et de soutien
- Campagne de recrutement sur les réseaux sociaux

Membres du CRHCC :

- Hélène Roberge (présidente)
- Alain Langlois (vice-président)
- Isabel Godard (commissaire-parent)
- Josée Bissonnette (jusqu'au 7 novembre 2018)
- Karyne Brossard (à compter du 6 février 2019)
- Ronald Tremblay
- Béatrice Ronvaux (substitut) (à compter du 6 février 2019)
- Carole Vigneault (substitut) (jusqu'au 7 novembre 2018)
- Sylvie Gorgeon (commissaire-parent substitut)

COMITÉ PERMANENT D'ÉTUDES DES DEMANDES DE RÉVISION D'UNE DÉCISION (CR)

Lorsque toutes les avenues de règlement au niveau administratif ont été explorées, le Comité de révision entend l'élève ou le parent qui conteste une décision en déposant une demande de révision auprès du Conseil des commissaires, si cette décision qu'il conteste peut faire l'objet d'une telle demande (voir à ce sujet la *Politique relative à la révision d'une décision touchant un élève disponible* sur csp.ca).

Membres du CR :

- Valérie La Madeleine (responsable)
- Mélanie Demers
- Béatrice Ronvaux
- Sylvie Gorgeon (commissaire-parent)
- Karyne Brossard (responsable substitut)
- Philippe Guénette (substitut)
- Veronique Morel (substitut)
- Sylvette Russac-David (substitut)
- Ronald Tremblay (substitut)
- Jean-François Lortie (commissaire-parent substitut)
- Représentant de la direction générale

3.2. MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 1ER JUILLET 2018 AU 30 JUIN 2019

Nom des commissaires	Circonscription	Fonction	Comité exécutif	Arrivée /départ	Montant versé
BISSONNETTE, Josée	11	Commissaire		Jusqu'au 7 nov. 2018	3 228,44 $
BOISCLAIR, Normand		Commissaire-parent (additionnel)			8 565,50 $
BROSSARD, Karyne	11	Commissaire		Depuis le 4 déc. 2018	4 918,47 $
DEMERS, Mélanie	9	Commissaire		Depuis le 4 déc. 2018	5 282,17 $
GODARD, Isabel		Commissaire-parent représentant le secondaire	Membre		10 991,01 $
GORGEON, Sylvie		Commissaire-parent représentant le primaire			8 633,74 $
GUÉNETTE, Philippe	4	Commissaire			8 965,59 $
HUPPÉ, Christian	9	Commissaire	Membre (jusqu'au 7 nov. 2018)	Jusqu'au 7 nov. 2018	3 212,55 $
LA MADELEINE, Valérie	5	Commissaire			8 656,78 $
LANGLOIS, Alain	10	Vice-président	Vice-président		16 943,69 $
LORTIE, Jean François		Commissaire-parent représentant les élèves HDAA			8 537,43 $

Nom des commissaires	Circonscription	Fonction	Comité exécutif	Arrivée /départ	Montant versé
MARCIL, Gaétan	3	Commissaire	Membre (jusqu'au 4 déc. 2018)		9 534,02
MEILLEUR, Jean-François	2	Commissaire			8 459,43 $
MOREL, Veronique	7	Commissaire			8 428,76 $
ROBERGE, Hélène		Présidente	Présidente		44 788,90 $
RONVAUX, Béatrice	6	Commissaire	Membre (depuis le 5 déc. 2018)		9 145,48 $
RUSSAC-DAVID, Sylvette	8	Commissaire		Depuis le 4 déc. 2018	4 859,87 $
TREMBLAY, Ronald	1	Commissaire	Membre (depuis le 5 déc. 2018)		10 636,61 $
VIGNEAULT, Carole	8	Commissaire		Jusqu'au 7 nov. 2018	3 228,44 $
Total					**187 016,88 $**

3.3. CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Conformément à l'article 175.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Conseil des commissaires a adopté un Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la CSP. Celui-ci établit les principes éthiques et les règles déontologiques applicables à l'ensemble de ses membres et auxquels ils sont soumis en tout temps, notamment lors d'une séance publique, d'un huis clos, d'une séance de travail et d'une activité de représentation.

Aucune plainte n'a été soumise au responsable de l'application du Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la CSP au cours de l'année 2018-2019.

Ce code est disponible sur le site Web de la CSP.

3.4. PRINCIPALES DÉCISIONS

NOMINATIONS

Commissaires

Les membres du Conseil ont procédé à la nomination de trois commissaires pour les postes laissés vacants en novembre dans trois circonscriptions, soit :

- Sylvette Russac-David, pour la circonscription n° 8, Saint-Bruno-de-Montarville;
- Mélanie Demers, pour la circonscription n° 9, Chambly; et
- Karyne Brossard, pour la circonscription n° 11, une partie de Boucherville.

Ces nominations font suite au processus d'appel de candidatures qui s'est tenu du 15 octobre au 9 novembre 2018 et au cours duquel 27 personnes avaient déposé leur candidature.

Directeur général

Pour faire suite au départ à la retraite de monsieur Joseph Atalla, le Conseil a procédé à la nomination de monsieur Luc Lapointe à titre de directeur général à compter du 22 décembre 2018. Monsieur Lapointe était directeur général adjoint depuis 2011, après avoir œuvré au sein des écoles de la CSP pendant huit ans.

Directrices générales adjointes

Le 19 décembre 2018, mesdames Isabelle Laflamme et Annie De Noury ont été nommées directrices générales adjointes.

- Madame Isabelle Laflamme est entrée en fonction le 14 janvier 2019 afin de remplacer monsieur Luc Lapointe qui a été nommé à titre de directeur général à compter du 22 décembre 2018. Madame Laflamme était directrice du Centre de formation professionnelle des Patriotes.

— Madame Annie De Noury est entrée en fonction le 25 février 2019 pour faire suite à l'annonce du départ à la retraite de monsieur Patrick Mendes. Madame De Noury était directrice du Service des ressources éducatives.

Directrice du Service des ressources éducatives

Les membres du Conseil ont nommé madame Nathalie Mc Duff au poste de directrice du Service des ressources éducatives le 18 mars 2019, en remplacement de madame Annie De Noury qui a été nommée directrice générale adjointe. Madame Mc Duff était directrice de l'école secondaire François-Williams à Saint-Amable.

Coordonnateurs sectoriel de la gestion des incidents

Les membres du Conseil ont désigné messieurs Sylvain Deschênes et Jonathan Lemieux, régisseurs au Service des ressources informatiques de la CSP, afin d'exercer la fonction de coordonnateur sectoriel de la gestion des incidents (CSGI).

Messieurs Deschênes et Lemieux représentent la CSP en matière de gestion des incidents auprès du Dirigeant réseau de l'information (DRI) nommé par le MEES.

Protecteur de l'élève (substitut)

Maître Amélie Lavigne a été nommée à la fonction de substitut au Protecteur de l'élève du 26 juin 2019 au 30 juin 2023.

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Structure de rémunération 2018-2019

La structure de la rémunération des commissaires pour l'année 2018-2019 a été adoptée. La rémunération de chaque commissaire est indiquée à la section 3.2 du présent rapport annuel.

Modification à la Loi de l'impôt sur le revenu

Le Conseil a résolu de demander au ministre des Finances, monsieur Bill Morneau, de modifier les dispositions pertinentes de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, afin que les nouvelles dispositions, prévoyant que la rémunération des élus est imposable à 100 %, ne soient pas applicables aux élus scolaires. Une copie de cette résolution a été transmise au ministère des Finances du Canada, à l'Agence du revenu du Canada, à la Fédération des commissions scolaires du Québec et aux députés fédéraux du territoire de la CSP.

Rapport annuel 2017-2018

La présidente du Conseil des commissaires, madame Hélène Roberge, a présenté à la population le rapport annuel 2017-2018 de la CSP à l'occasion de la séance du 5 février 2019.

Rapport annuel de la protectrice de l'élève 2017-2018

La Protectrice de l'élève, madame Sofia Jabrane, a présenté son rapport annuel 2017-2018. Celui-ci est joint au rapport annuel 2017-2018 de la CSP à l'annexe II.

Plan de reddition de comptes 2019-2020 à 2021-2022

Le Plan de reddition de comptes 2019-2020 à 2021-2022 a été adopté. Tenant compte des redditions de comptes prévues et rendues obligatoires par diverses lois, dont la *Loi sur l'instruction publique*, ce plan comporte les redditions de comptes nécessaires au Conseil des commissaires sur notamment les diverses politiques qu'il a adoptées et les pouvoirs qu'il a délégués.

POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves

Les membres du Conseil ont également résolu de maintenir en vigueur la Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves adoptée le 5 décembre 2017 et qu'à compter du 1er juillet 2019, en soit supprimé la référence à sa révision annuelle.

Cette politique ne fait plus l'objet d'une révision annuelle, mais demeure en vigueur jusqu'à ce qu'une révision soit nécessaire. Les membres du Conseil se penchent annuellement, lors d'une séance de travail, sur la nécessité de réviser ou non la Politique relative à l'admission et à l'inscription, et demeurent à l'écoute des commentaires pouvant être formulés au sujet de son contenu.

Procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat public

La *Procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat public* a été adoptée afin que celle-ci soit effective à compter du 25 mai 2019.

La CSP s'est dotée d'une telle procédure afin de se conformer à l'article 21.0.3 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, qui est entré en vigueur le 25 mai 2019.

Politique relative au choix du nom des établissements et des immeubles

Les membres du Conseil ont adopté la *Politique relative au choix du nom des établissements et des immeubles*, afin que celle-ci soit effective à compter du 1er juillet 2019.

Politique relative aux services aux dîneurs

La *Politique relative aux services aux dîneurs* a été révisée. Les modifications portent sur les montants facturés pour le service aux dîneurs, au primaire et au secondaire, à compter de l'année scolaire 2019-2020.

ORGANISATION SCOLAIRE

Organisation scolaire à Carignan et Chambly

Le Conseil a formé un comité de travail qui s'est penché sur l'organisation scolaire des écoles primaires de Carignan et de Chambly, particulièrement sur le nombre de transferts d'élèves à l'école Madeleine-Brousseau en vue de trouver des pistes de solution et d'émettre une recommandation au Conseil.

Les membres du Conseil ont donné suite à la recommandation de ce comité qui proposait de maintenir le statu quo quant au plan de répartition des élèves dans les écoles primaires de ce secteur, mais de mettre en place les mesures suivantes afin de réduire le nombre de transferts d'élèves, principalement à l'école Madeleine-Brousseau. Ainsi, pour la rentrée 2019-2020, il a été décidé de :

- scolariser les élèves de l'éducation préscolaire du secteur de l'école Madeleine-Brousseau à l'école de la Passerelle;
- scolariser les élèves de l'éducation préscolaire du secteur de l'école De Bourgogne à cette école plutôt qu'à l'école de la Passerelle.

Nom de la nouvelle école primaire à Saint-Amable

À la suite d'une démarche réalisée auprès des élèves, du personnel de l'école et du milieu, et à la suite de la recommandation du conseil d'établissement, la nouvelle école primaire de Saint-Amable a été nommée Le Rocher.

Répartition des immeubles et actes d'établissement

Le plan triennal de répartition des immeubles pour les années scolaires 2019-2020 à 2021-2022, de même que le projet de liste des écoles et des centres 2019-2020 ont été adoptés.

Le Conseil a également adopté les actes d'établissement des écoles et des centres pour l'année scolaire 2019-2020.

RESSOURCES ÉDUCATIVES

Offre de services en classe d'enseignement spécialisé aux élèves HDAA

L'offre de services en classes d'enseignement spécialisé aux élèves HDAA pour l'année 2019-2020 a été adoptée.

RESSOURCES FINANCIÈRES

Encadrements financiers

Les membres du Conseil ont adopté les encadrements financiers modifiés pour l'année scolaire 2018-2019 et les encadrements financiers pour 2019-2020.

États financiers 2017-2018

Le Conseil des commissaires a reçu les états financiers de la CSP pour l'exercice terminé le 30 juin 2018. Ces états financiers ont été audités par l'auditeur indépendant Brunet Roy Dubé, CPA, S.E.N.C.R.L.

Budgets

Le Conseil des commissaires a adopté les budgets des écoles primaires et secondaires ainsi que ceux du Centre de formation du Richelieu et du Centre de formation professionnelle des Patriotes pour l'année scolaire 2019-2020.

Le budget global pour l'année 2019-2020 prévoyant des dépenses de 389 880 691 $ a été adopté.

RESSOURCES HUMAINES

Plan d'effectifs

Les membres du Conseil ont adopté une nouvelle structure administrative relative aux emplois de cadre et apporté des modifications au plan d'effectif du personnel d'encadrement dans les établissements.

RESSOURCES MATÉRIELLES

Agrandissements de deux écoles secondaires et construction d'une école primaire

Le Conseil a résolu de demander au MEES les ajouts d'espace suivants : les agrandissements de l'école secondaire de Chambly et de l'école secondaire le Carrefour à Varennes ainsi que la construction d'une école primaire à Carignan.

Entente avec la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Les membres du Conseil des commissaires ont mandaté le Service des ressources matérielles afin de procéder aux démarches permettant la signature d'une entente qui reprend au bénéfice de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu, les droits de la Ville de Mont-Saint-Hilaire quant au maintien de l'antenne relais déjà installée sur le toit de l'école primaire de la Pommeraie.

Précisons qu'une entente avait été conclue avec la Ville de Mont-Saint-Hilaire en août 2017, afin de permettre l'installation d'une antenne permettant de faciliter les communications entre les différents intervenants ainsi qu'avec le service 911.

Entente avec la Ville de Boucherville

Le Service des ressources matérielles a été mandaté par le Conseil afin de signer un protocole d'entente autorisant la Ville de Boucherville à utiliser gratuitement l'auditorium de l'école secondaire De Mortagne à raison de dix périodes par année pour une durée de cinq années.

Ce protocole fait suite à un don consenti par la Ville de Boucherville afin de financer en partie la réfection de l'auditorium.

Préscolaire 4 ans

Des amendements concernant l'ajout de classes de préscolaire 4 ans aux demandes d'allocation ont été déposés au MEES pour les projets suivants :

- construction de la nouvelle école primaire à Mont-Saint-Hilaire;
- agrandissement de l'école des Cœurs-Vaillants à Contrecoeur;
- construction d'une nouvelle école primaire à Carignan.

Acquisition de deux immeubles

En vue d'acquérir un immeuble adjacent à l'école Au-Fil-de-l'Eau et un autre adjacent à l'école de l'Envolée, le Conseil a mandaté le directeur du Service des ressources matérielles pour qu'il négocie avec les propriétaires de ces deux immeubles afin d'en arriver à une entente favorable pour la CSP.

4. LES EMPLOYÉS

4.1. STATISTIQUES

6 116 EMPLOYÉS*

- 3 235 enseignants (52,9 %)
- 1 498 employés de soutien (24,5 %)
- 213 professionnels (3,5 %)
- 187 directeurs, directeurs adjoints d'établissement et cadres (3,1 %)
- 983 surnuméraires (16,1 %)

* incluant toutes les catégories de statuts d'employés au cours de l'année 2018-2019

4.2. ORGANIGRAMME

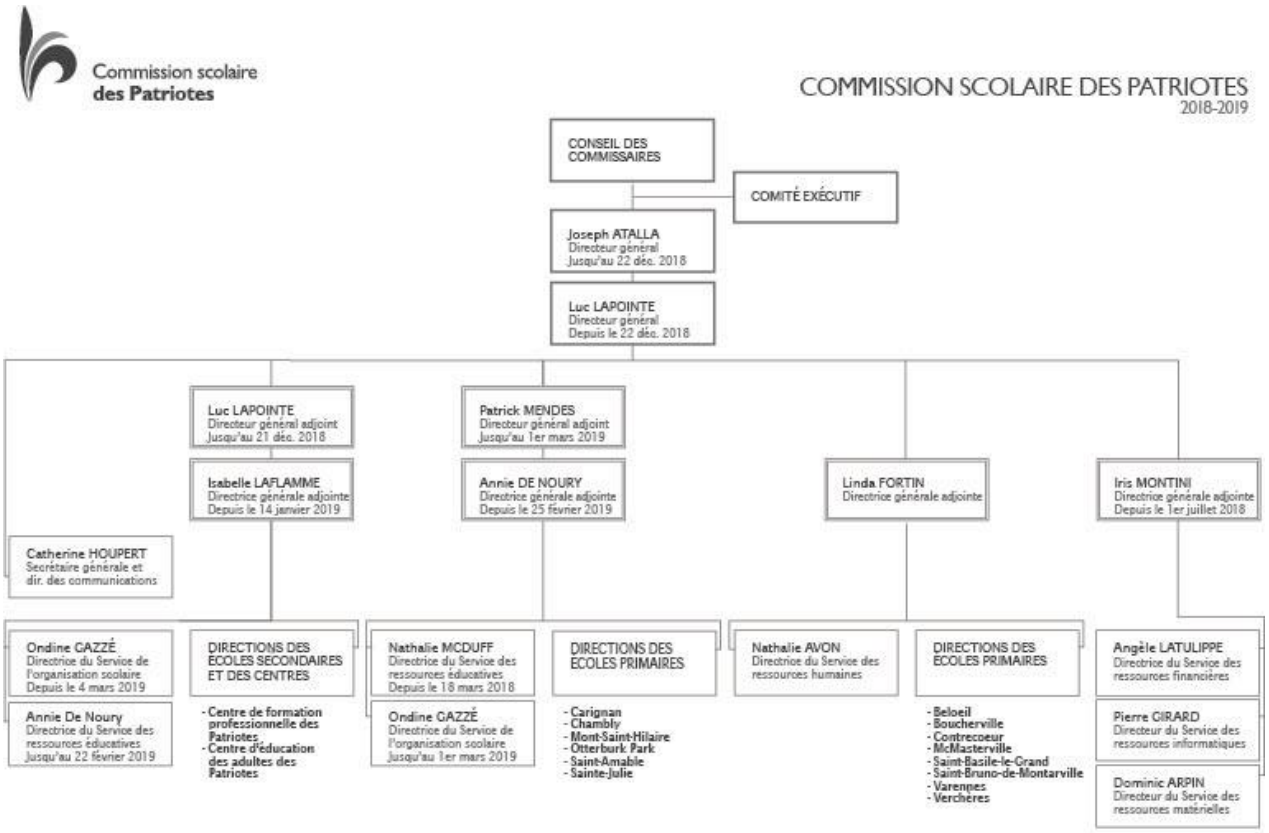

Organigramme de la Commission scolaire des Patriotes

4.3. NIVEAU D'EFFECTIFS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI : 1ER AVRIL 2018 AU 31 MARS 2019

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*, la CSP doit rendre compte de l'état de ses effectifs en heures travaillées par catégorie d'emploi.

Cible 2018-2019 : pour la période du 1er avril 2018 au 31 mars 2019, le nombre total d'heures rémunérées ne doit pas excéder la cible établie par le MEES qui correspond à 6 166 504,34 heures rémunérées.

HEURES RÉMUNÉRÉES ET NOMBRE D'EMPLOYÉS* PAR CATÉGORIE DE PERSONNEL

	1er avril 2018 au 31 mars 2019
Personnel d'encadrement	344 809,33 h 189 employés
Personnel professionnel	331 545,55 h 225 employés
Personnel enseignant	3 479 737,06 h 3 783 employés
Personnel de bureau, Technicien et assimilé	2 120 850,29 h 2 443 employés
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	234 441,47 h 147 employés
Total	**6 511 383,70 h** **6 787 employés**

**Source CSP*

Le nombre d'heures rémunérées pour la période 2018-2019 par rapport à la cible représente une variation à la hausse de 5,59 %.

Cette augmentation s'explique principalement par le cumul de la hausse du nombre d'élèves sur trois années consécutives, soit un total de 1 730 élèves de plus** (5,3 % d'augmentation par rapport à 2015-2016). En raison des obligations liées aux ratios d'élèves par enseignant et par éducateur en service de garde, l'augmentation du nombre d'élèves a un effet direct sur le nombre d'heures rémunérées.

Pour répondre à cette croissance d'élèves, une nouvelle école primaire a ouvert ses portes à la rentrée 2018-2019 à Saint-Amable. De plus, il faut considérer l'ajout de nouvelles mesures d'investissement en éducation du gouvernement du Québec pour l'embauche de personnel supplémentaire dans les écoles, soit des techniciens en éducation spécialisé, des professionnels et des enseignants, et pour l'ouverture d'une troisième classe de préscolaire 4 ans à temps plein.

***Élèves au 30 septembre par rapport à l'année précédente en 2016, 2017 et 2018*

5. LES OUTILS DE GOUVERNANCE

5.1. LA VISION ET LES VALEURS PATRIOTES

S'inspirant de la culture organisationnelle de la CSP, l'énoncé de vision et l'énoncé de valeurs ont été rédigés en s'appuyant sur les commentaires recueillis auprès des personnes qui ont pris part à une démarche de consultation menée en 2016-2017.

Adoptées par le Conseil des commissaires le 6 juin 2017, la Vision et les Valeurs Patriotes reposent sur les assises suivantes :

- Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel
- Évoluer de façon continue, notamment par des stratégies d'amélioration collaboratives
- S'appuyer sur des processus et des pratiques probantes
- Soutenir l'engagement parental
- Être un milieu ouvert, inclusif et stimulant propice à la collaboration et la communication

La version complète de la Vision et les Valeurs Patriotes se trouve à l'annexe I du présent rapport annuel ainsi que sur le site Web de la CSP.

5.2. LE PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (PEVR)

Le PEVR 2018-2022 de la CSP est le résultat d'une vaste consultation menée auprès de tous les membres de la communauté CSP.

Dans cet esprit, le PEVR a été rédigé en portant un regard, non seulement sur la situation des élèves à la fin de leur parcours, mais en identifiant des zones de performance et de vulnérabilité rencontrées tout au long de leur cheminement scolaire.

Intitulé *Tous Patriotes pour la réussite!,* le PEVR constitue donc un outil de gouvernance amélioré en devenant à la fois un outil de planification et un outil d'aide à la décision. Il fait connaître les engagements des membres de l'équipe de la CSP visant à améliorer la réussite des élèves tout en définissant et en orientant les priorités d'action de l'organisation.

Le PEVR est soutenu par quatre assises fondamentales, soit la mission, la vision et les valeurs de l'organisation ainsi que par des orientations et des objectifs en cohérence avec la *Politique de la réussite éducative* du MEES. Les initiatives réalisées, ou en cours de réalisation, et liées aux orientations, de même que les résultats obtenus en fonction des objectifs du PEVR sont présentés à section 6.

Tous les détails liés à la démarche de collaboration qui a mené à l'élaboration du PEVR, ainsi que le document complet de ce plan et de son sommaire sont disponibles sur csp.ca sous la rubrique *Tous Patriotes pour la réussite!*

5.3. LES PROJETS ÉDUCATIFS

Chaque école et chaque centre de formation a élaboré son projet éducatif au cours de l'année 2018-2019. En cohérence avec le PEVR de la CSP, *Tous Patriotes pour la réussite!,* les établissements scolaires ont fait appel à la collaboration des différents acteurs de leur milieu pour définir leur projet éducatif qui a pris effet le 1er juillet 2019.

Cet outil de gouvernance stratégique permet à chaque établissement de définir et de faire connaître à sa communauté éducative ses enjeux, ses orientations, ses priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous ses élèves. Résultant d'un consensus, le projet éducatif traduit les caractéristiques, les besoins ainsi que les attentes formulées par son milieu.

Enfin, chaque établissement scolaire rend public son projet éducatif sur son site Web.

6. PEVR : ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

6.1. LES ORIENTATIONS DU PEVR

Fondé sur l'idéal souhaité pour l'organisation et ancré dans les valeurs qui la feront évoluer vers sa vision, le PEVR repose sur trois orientations issues de la Vision Patriotes. Afin d'appuyer la mise en œuvre du PEVR, le Plan opérationnel vient détailler des initiatives dont le déploiement s'étalera de 2018 à 2022.

Le Plan opérationnel 2018-2022 est disponible sur csp.ca sous la rubrique *Tous Patriotes pour la réussite!*

ORIENTATION PRINCIPALE

6.1.1. Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel

Initiatives réalisées

- Ajout de paramètres introduisant le critère de la réussite scolaire des élèves dans les milieux ciblés ou pour les élèves visés par l'objectif d'équité (Objectif 2), pour la répartition de certaines ressources.
- Ajout de 76 postes équivalent temps plein, notamment par l'augmentation du nombre d'orthopédagogues ainsi que du nombre de ressources professionnelles et de soutien dans les établissements, en cohérence avec la capacité réelle de déployer et de réaliser certaines initiatives.

Initiatives en cours de réalisation

- Recension des meilleures pratiques de prévention et d'intervention au sein des écoles pour le dépistage des élèves au préscolaire dans les écoles où la réussite est à risque, en plus des informations fournies par le programme Ribambelle.
- Élaboration de tableaux de bord pour suivre les indicateurs des objectifs liés à la diplomation, l'équité, la maîtrise de la langue et le milieu de vie.
- Mise en place d'un processus et d'outils communs à toutes les écoles secondaires afin de suivre systématiquement et de façon personnalisée, tous les élèves du 2e cycle qui ont quitté sans avoir obtenu une qualification ou un diplôme d'études secondaires.
- Projet pilote mené avec des enseignants de classe d'enseignement spécialisé pour le développement social et communicatif afin de produire un rapport documentant la pratique actuelle et les améliorations réalisées.
- Déploiement de comités, dans chacun des huit secteurs de la CSP, formés d'enseignants et de directions pour soutenir la réussite des élèves lors de la transitions académique primaire-secondaire en français ou en mathématique.
- Mise en œuvre d'un suivi personnalisé pour les élèves débutant leur secondaire avec un plan d'intervention ou étant âgé de 13 ans et plus.

ORIENTATIONS EN APPUI

6.1.2. Évoluer de façon continue par la mise en place des meilleures pratiques

Initiatives réalisées

- Élaboration d'un premier cadre de référence pour la supervision et le développement professionnel du personnel cadre.
- Élaboration d'un référentiel pour les enseignants de la CSP prenant en considération les principaux encadrements ministériels et présentant différentes pratiques efficaces en enseignement, en évaluation et en gestion de classe.

Initiatives en cours de réalisation

- Modification de l'offre de soutien du Services des ressources éducatives afin qu'elle prévoie un soutien des équipes-écoles orienté sur les stratégies universelles efficaces impliquant la présence d'approches collaboratives au sein des écoles.
- Révision du programme d'insertion professionnelle des cadres complétée et élaboration d'un plan de formation continue en cours.
- Participation des directions d'établissement et des gestionnaires à des communautés de pratiques visant l'apprentissage et le développement des compétences de leadership afin de mettre en œuvre des approches collaboratives au sein des écoles et des services.
- Accompagnement des directions d'établissement dans l'élaboration de leur projet éducatif respectif en fonction du développement des approches collaboratives.
- Mise en place d'un comité de travail afin de diminuer la tâche administrative des directions d'établissement et d'augmenter ainsi le temps disponible pour leurs responsabilités pédagogiques.

6.1.3. Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire

Initiatives réalisées

- Formation offerte à tous les cadres sur l'importance et les conséquences de l'incivilité au travail et visant à les soutenir par l'adoption de meilleures pratiques de prévention et d'intervention.
- Réalisation de l'audit complet de l'ensemble des immeubles du parc immobilier de la CSP. Un schéma visuel de l'état de chaque immeuble a été produit à la suite de cet audit.
- Formation sur la bienveillance offerte aux directions d'établissement traitant de données probantes en matière d'enseignement explicite des comportements et s'inscrivant dans une perspective d'amélioration des résultats des élèves.

Initiatives en cours de réalisation

- Mise en place d'une table de concertation entre la CSP et ses partenaires pour documenter les services offerts de part et d'autre aux parents d'enfants d'âge préscolaire dans les milieux à risque. La production d'un état de situation

documentant les services offerts et la bonification du formulaire d'inscription est en cours de réalisation.

- Élaboration d'une formation sur la présence au travail destinée aux cadres en vue d'améliorer la compréhension des enjeux de leur rôle et de leurs responsabilités dans la gestion de l'environnement en amont des situations pouvant entraîner une absence au travail et également de l'environnement relatif au retour au travail à la suite d'une absence prolongée.
- Formation sur l'approche-client offerte à une partie du personnel des services administratifs et à venir en 2019-2020 pour le reste du personnel.
- Déploiement d'un programme de reconnaissance du personnel pour souligner les réussites inspirantes des employés. La période de mise en candidature s'est tenue du 11 mars au 28 juin 2019.

ORIENTATIONS NATIONALES

6.1.4. Contribuer à rehausser et à maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire de CSP

Initiatives prévues au Plan opérationnel 2018-2022

- Déploiement en cours du projet « Un dictionnaire, une famille » au sein des écoles situées dans les milieux à risque.
- Mise en place de l'« Escouade réussite » des Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) auprès des milieux identifiés situés loin des centres de formation.

6.1.5. Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour

Initiative prévue au Plan opérationnel 2018-2022

- Poursuite de la mise en place d'opportunités variées pour les élèves d'être physiquement actifs à l'école pendant au moins 60 minutes par jour, conformément aux conditions relatives à l'utilisation de l'allocation de la mesure *À l'école, on bouge*, pour les écoles qui en bénéficient.

6.2. LES OBJECTIFS ET LES CIBLES

Le PEVR vient créer des liens étroits entre les étapes qui caractérisent le parcours scolaire de l'élève et les objectifs de réussite, de diplomation et de qualification, notamment ceux en lien avec la réduction des écarts pour certains groupes d'élèves. Il met de l'avant la volonté et le besoin de mettre en œuvre les meilleures pratiques de même que l'importance d'avoir des milieux d'apprentissage ouverts, stimulants et sécuritaires. À travers cinq objectifs, il assure la cohérence et l'engagement nécessaires à l'atteinte du plein potentiel de chacun des élèves de la CSP.

6.2.1. Objectif 1 : La diplomation et la qualification

Porter à 90 %, d'ici 2030, la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification et à 85 % la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP).

Améliorer la diplomation et la qualification des élèves de moins de 20 ans

La cible intermédiaire de 2022 vise les élèves qui ont débuté leur secondaire en 2015-2016. Pour la CSP, cette cible est de porter à 84 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.

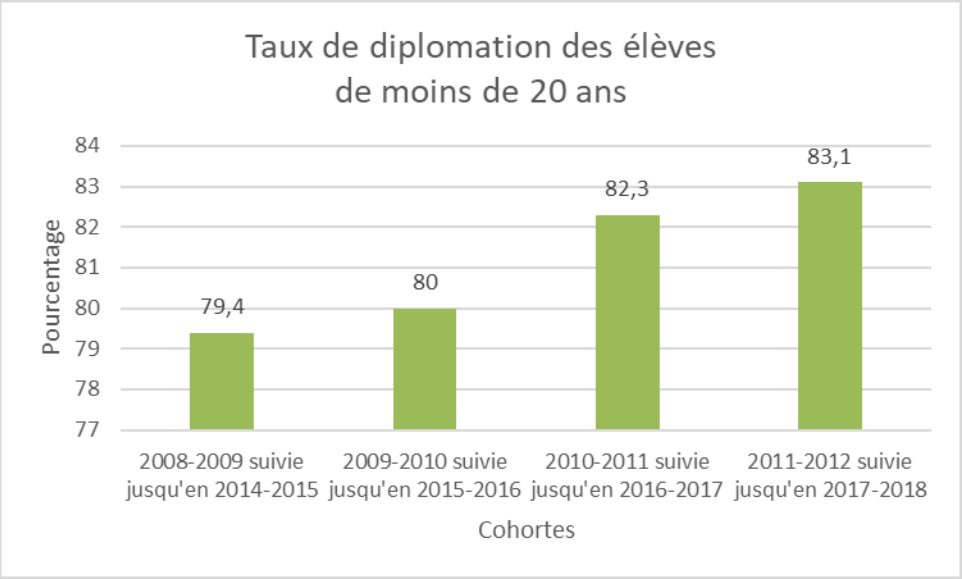

Source : MEES, Rapport, Taux de diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire, Éditions 2017 et 2018

6.2.2. Objectif 2 : L'équité

Réduire de moitié, d'ici 2030, les écarts de réussite entre les groupes d'élèves les plus vulnérables et les autres élèves pour l'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification avant l'âge de 20 ans. Les groupes d'élèves où sont observés les écarts les plus significatifs sont les garçons, les élèves HDAA, les élèves des milieux défavorisés et les élèves immigrants de première génération.

Réduire les iniquités entre les garçons et les filles

L'écart entre le taux de diplomation des garçons et des filles était de 13,3 % à la CSP pour la cohorte qui a débuté en 2008-2009. La cible intermédiaire de la CSP pour 2022 est de réduire cet écart à 6,5 %.

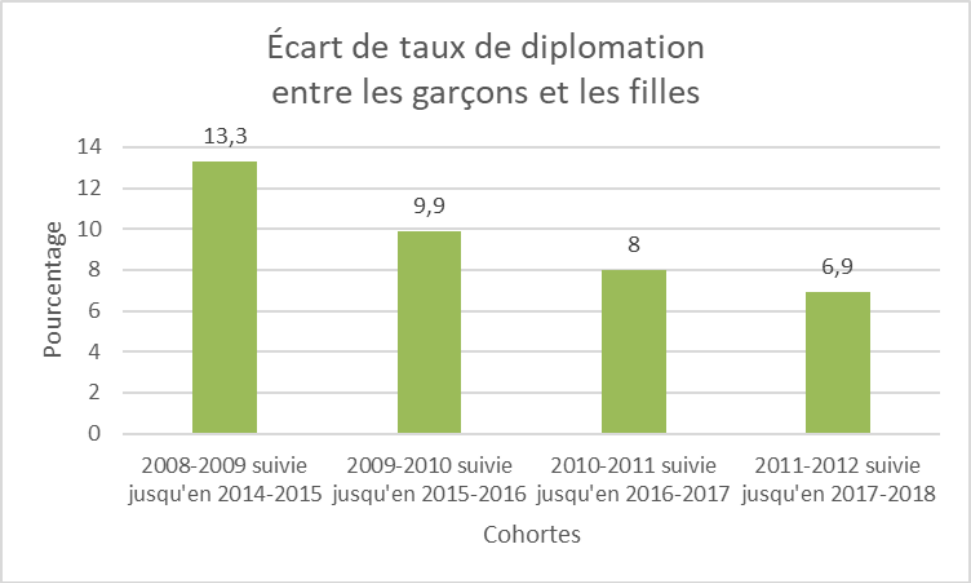

Source : MEES, Rapport, Taux de diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire, Éditions 2017 et 2018

Réduire les iniquités entre les élèves HDAA et les autres élèves

L'écart entre le taux de diplomation et de qualification des élèves HDAA et des élèves réguliers était de 44,4 % à la CSP pour la cohorte ayant débuté en 2008-2009. La cible intermédiaire de la CSP pour 2022 est de réduire cet écart à 26 %.

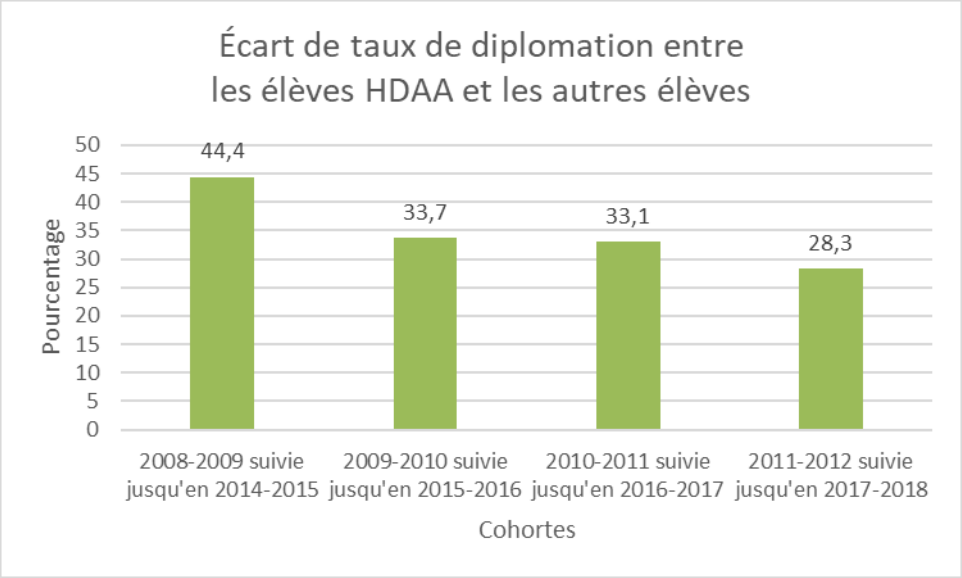

Source : MEES – Indicateurs et statistiques de la CSP, Charlemagne consulté le 5 décembre 2019

Réduire les iniquités entre les élèves qui ont débuté leur secondaire dans une école en milieu défavorisé et ceux des autres milieux

L'écart entre le taux de diplomation et de qualification des élèves ayant débuté leur secondaire dans une école en milieu défavorisé et les autres élèves était de 25 % à la CSP pour la cohorte ayant débuté en 2008-2009. La cible intermédiaire de la CSP pour 2022 est de réduire cet écart à 15 %.

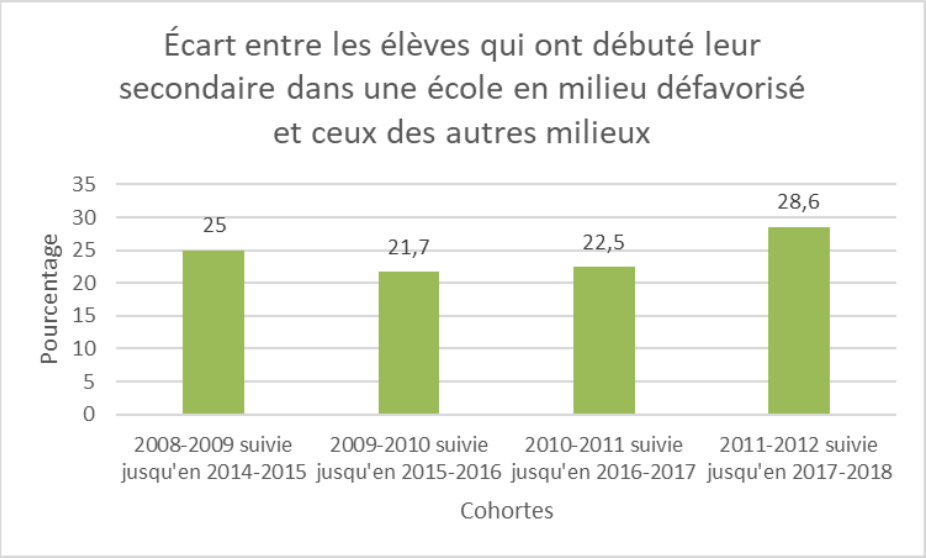

Source : MEES – Indicateurs et statistiques de la CSP, Charlemagne consulté le 5 décembre 2019

Réduire les iniquités entre les élèves issus de l'immigration et les autres élèves

L'écart entre le taux de diplomation et de qualification des élèves issus de l'immigration et des autres élèves était de 1,8 % à la CSP pour la cohorte ayant débuté en 2008-2009. La cible intermédiaire de la CSP pour 2022 est de n'avoir aucun écart.

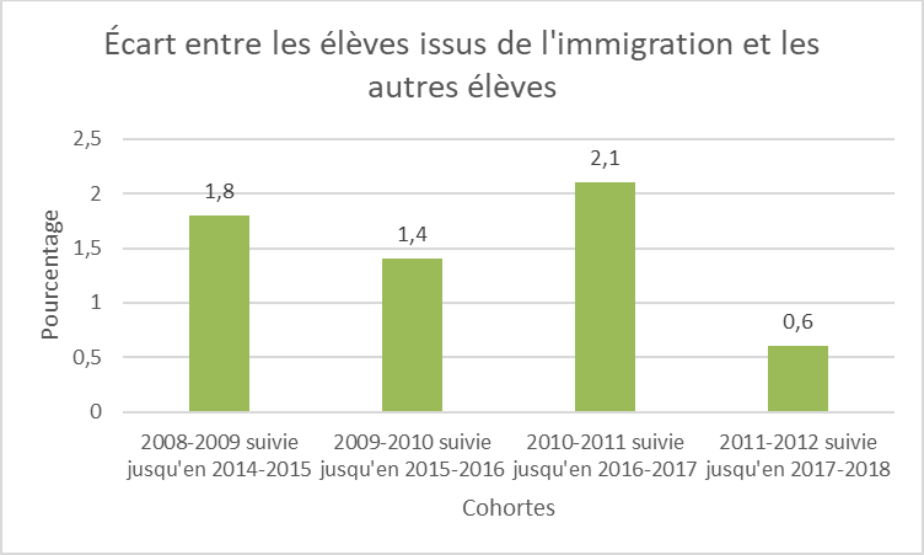

Source : MEES – Indicateurs et statistiques de la CSP, Charlemagne consulté le 5 décembre 2019

6.2.3. Objectif 3 : La maîtrise de la langue

Porter à 90 %, d'ici 2030, le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4e année du primaire, dans le réseau public.

Augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4e année du primaire

Le taux de réussite des élèves de la CSP est déjà supérieur au taux visé en 2030 pour le réseau public. La cible intermédiaire de la CSP pour 2022 est un taux de réussite de 95 % à l'épreuve ministérielle de juin 2022.

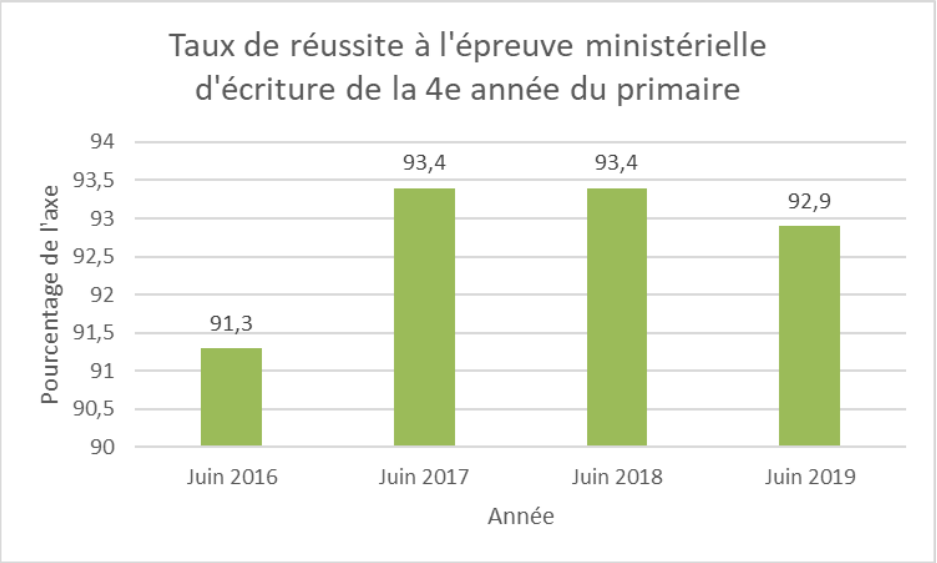

Source : CSP

6.2.4. Objectif 4 : Le cheminement scolaire

Ramener, d'ici 2030, à 10 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire (réseau public).

Maintenir la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire

La proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire était de 6 % à la CSP (2016-2017). Cette proportion est déjà plus faible que la cible visée pour le réseau public. La cible intermédiaire de la CSP pour 2022 est de maintenir cette proportion à 6 %.

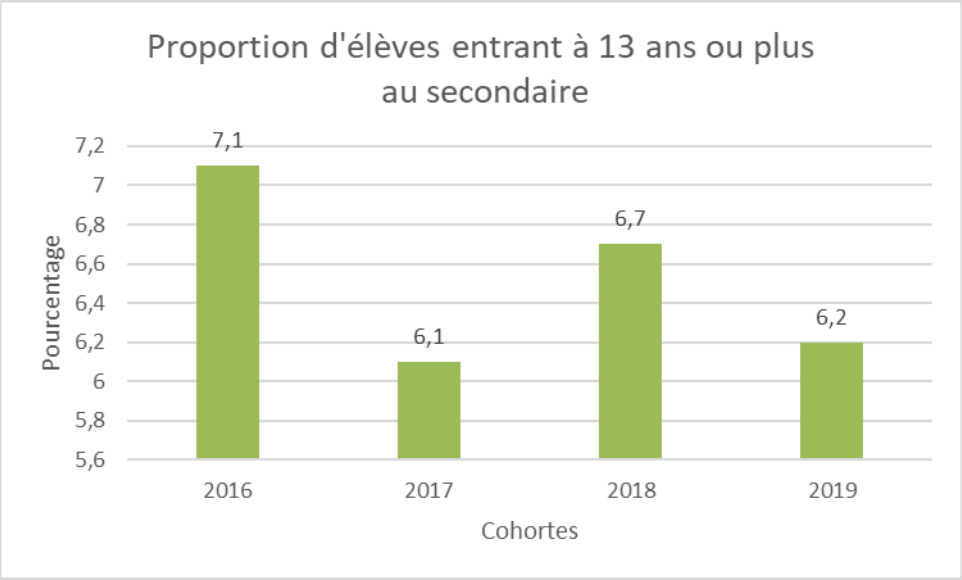

Source : Système AGIR, consulté le 5 décembre 2019

6.2.5. Objectif 5 : Le milieu de vie

Faire en sorte, d'ici 2030, que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant. L'indice d'état de vétusté des bâtiments est déterminé à partir des informations fournies par la CSP. Celle-ci fait le suivi et documente de façon rigoureuse, par des audits planifiés, le vieillissement et l'état de chacune des composantes considérées afin d'avoir le portrait juste et à jour de son parc immobilier.

Augmenter la proportion de bâtiments étant dans un état satisfaisant

Les indices d'état gouvernementaux publiés à l'hiver 2017 par le MEES indiquait que 43 % des bâtiments de la CSP était dans un état satisfaisant (57 % des immeubles ont un état de vétusté de D ou E). La cible intermédiaire de la CSP pour 2022 est d'augmenter à 56 % la proportion de bâtiments ayant une cote de C ou mieux.

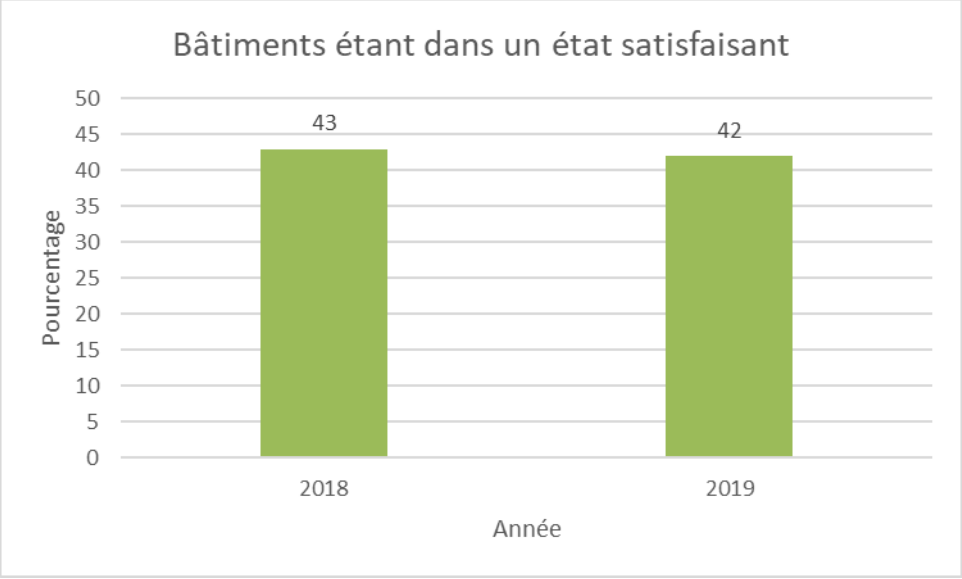

Source Indice d'états gouvernementaux CSP, MEES 2017 et 2018

La capacité de la CSP à accélérer la résorption du déficit d'entretien des immeubles est directement tributaire des allocations reçues. Pour annuler la détérioration naturelle des immeubles, il faudrait investir 26 M$ chaque année. Par conséquent, seulement des allocations supérieures à 26 M$ permettraient à la CSP d'augmenter la proportion de ses bâtiments ayant une côte de C ou mieux. En 2018-2019, la CSP a reçu 26 M$.

D'autres facteurs viennent influencer la capacité à atteindre cette cible, soit le fait que les travaux ne peuvent être réalisés au même rythme dans toutes les écoles, la révision annuelle du MEES pour le coût de remplacement des bâtiments qui est à la hausse et la réalisation d'audits immobiliers par la CSP de façon plus systématiques qui permet de documenter plus de problématiques, ce qui fait augmenter l'indice de vétusté mais qui offre une meilleure planification des interventions.

7. LES RÉSULTATS FINANCIERS

7.1. ÉTATS FINANCIERS RAPPORT ANNUEL 2018-2019

Les résultats de l'exercice terminé le 30 juin 2019 se soldent par un surplus des revenus par rapport aux dépenses de 406 973 $.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN 2019

Actifs financiers	
Encaisse	(104 634 $)
Subvention de fonctionnement à recevoir	43 199 273 $
Subvention de financement à recevoir	38 964 320$
Taxe scolaire à recevoir	2 584 997 $
Débiteurs	6 115 699 $
Stocks destinés à la revente	22 146 $
Total des actifs financiers	**90 781 801 $**

Passifs	
Emprunts à court terme	47 700 000 $
Créditeurs et frais courus	46 736 871 $
Revenus reportés	6 813 226 $
Provision pour avantages sociaux futurs	16 708 870 $
Dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	279 044 453 $
Autres passifs	3 110 632 $
Total des passifs	**400 114 052 $**
Dette nette	**(309 332 251 $)**

Actifs non financiers	
Immobilisations corporelles	342 527 003 $
Stocks de fournitures	516 690 $
Frais payés d'avance	503 798 $
Total des actifs non financiers	**343 547 491 $**
Surplus cumulé	**34 215 240 $**

ÉTATS DES RÉSULTATS ET DU SURPLUS CUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019

Revenus

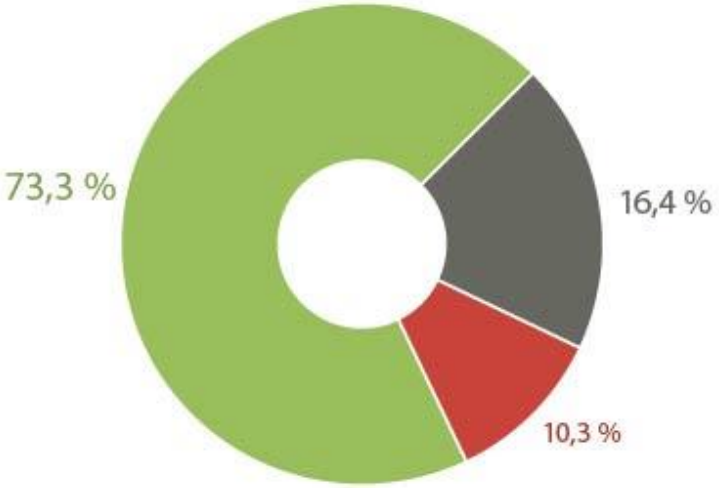

	Subventions gouvernementales	278 221 921 $
	Autres revenus : Les autres revenus proviennent principalement de la vente de biens et services, notamment les services de garde.	39 234 816 $
	Taxe scolaire	62 316 345 $
	TOTAL des revenus	**379 773 082 $**

Dépenses

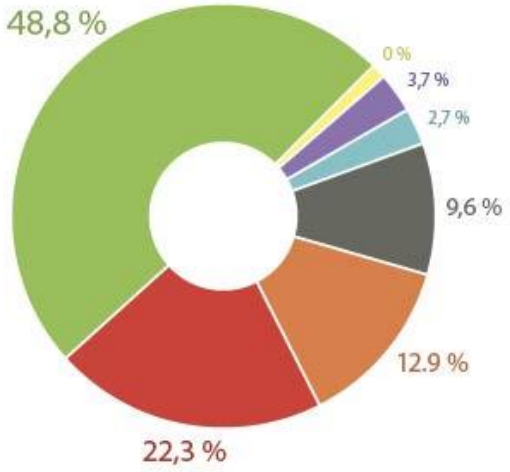

	Enseignement	184 943 084 $
	Soutien à l'enseignement : Orthophonistes, psychologues, conseillers pédagogiques, techniciens en éducation spécialisée, etc.	84 747 028 $
	Services d'appoint : Transport scolaire et services de garde	48 933 640 $
	Entretien des biens meubles et immeubles	36 417 538 $
	Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(63 569 $)
	Activités connexes : Financement et projets spéciaux	10 223 351 $
	Activités administratives	14 051 955 $
	Variation de la provision pour avantages sociaux	113 082 $
	TOTAL des dépenses	**379 366 109 $**

Surplus	**406 793 $**
Surplus cumulé au 30 juin 2018	33 808 267 $
Surplus cumulé au 30 juin 2019	34 215 240 $

ANNEXES

ANNEXE 1 – VISION ET VALEURS PATRIOTES

Tous Patriotes pour la réussite !

VISION PATRIOTES

À la CSP, chaque élève est quotidiennement au centre de nos préoccupations. À ce titre, nous orientons chacune de nos actions afin qu'il se développe à son **plein potentiel**. Notre attitude d'ouverture permet de développer une confiance, une communication et une collaboration mutuelles entre les membres de l'équipe-école, les parents et la communauté. Ainsi, **tous soutiennent l'élève** dans son engagement envers sa réussite scolaire et éducative.

ÊTRE EN ÉVOLUTION CONTINUE

L'équipe de la CSP est en **apprentissage constant**; la CSP est donc en évolution continue. Nos processus et nos pratiques sont probants; ils sont issus de l'expertise des employés qui s'appuie sur les résultats de la recherche en éducation et en gestion, combinée à une utilisation consciente et systématique de données provenant de différentes sources.

À CHACUN SA RÉUSSITE

À la CSP, aucun élève n'est laissé pour compte. Nous veillons au **bien-être de tous**, dans un environnement stimulant, sain et sécuritaire, afin que chacun se réalise et contribue de façon active et responsable à la société.

L'élève de la CSP s'investit activement dans ses apprentissages afin que ceux-ci soient durables. Il s'épanouit en développant ses compétences, notamment sur le plan de la créativité, de la réflexion critique et de la collaboration. Ainsi, il est conscient et convaincu qu'il **a sa place dans la société** et que celle-ci a besoin de lui.

Commission scolaire des Patriotes

LES VALEURS PATRIOTES

Afin d'atteindre notre vision, **nous**, les membres de l'équipe de la Commission scolaire des Patriotes, **nous engageons** individuellement **à** :

DES LEADERS INSPIRANTS

Développer des processus qui permettent d'agir de façon préventive pour favoriser **la réussite de chaque élève;**

Collaborer les uns avec les autres pour atteindre efficacement nos objectifs communs, notamment par **le partage des meilleures pratiques;**

Favoriser l'accessibilité et la collaboration aux recherches en éducation;

Être **des leaders engagés** en mettant en œuvre des stratégies d'amélioration individuelles et collectives, d'en faire le suivi, de les reconnaître et de les souligner;

Offrir des occasions d'apprendre qui permettent progressivement à chacun de **repousser ses limites** et de maintenir un sentiment d'efficacité personnelle élevé;

Profiter des occasions de formation offertes pour **poursuivre notre propre développement;**

DES PARENTS ENGAGÉS

Susciter **l'engagement des parents** à la réussite de leur enfant en les accueillant, en les informant sur ses apprentissages, en les guidant dans son accompagnement et en leur donnant des occasions de s'impliquer à l'école;

UN MILIEU DE VIE STIMULANT ET ACCUEILLANT

Contribuer au développement et au maintien d'un environnement physique et psychologique stimulant, sain et sécuritaire pour chaque individu;

Être des modèles pour nos élèves, notamment par notre **ouverture à l'autre et à la diversité**, et par notre fierté envers notre organisation et chacun de ses établissements d'enseignement.

ANNEXE II – PROCÉDURE ET STATISTIQUES DU TRAITEMENT DES PLAINTES

Idéalement, une situation insatisfaisante devrait être réglée par les personnes impliquées (enseignant, éducatrice du service de garde, ou autre) ou par le supérieur immédiat concerné, soit le directeur de l'établissement ou le directeur du service concerné.

Toutefois, si malgré ces démarches l'insatisfaction demeure, le parent ou l'élève peut communiquer avec le Service aux parents et aux élèves et du traitement des plaintes à la CSP.

Par la suite, si la décision ou la situation contestée ne peut faire l'objet d'une demande de révision ou si le résultat de cette demande de révision ne satisfait pas l'élève ou le parent, celui-ci peut s'adresser au protecteur de l'élève.

TRAITEMENT DES PLAINTES

Pour l'année 2018-2019, 619 dossiers ont été traités par les analystes, dont 126 demandes d'information et 493 plaintes. Ce total de 619 dossiers représente 1,8 demandes par 100 élèves, ce qui est similaire aux deux années précédentes. Parmi ces demandes et plaintes, 71 % des dossiers concernaient une situation au primaire, 28 % au secondaire et 1 % dans un centre de formation professionnelle ou de formation des adultes.

Au cours de l'année scolaire 2018-2019, 33 833 élèves* étaient inscrits dans les établissements de la CSP, dont 64 % au préscolaire et primaire, 33 % au secondaire et 3 % dans les centres de formation professionnelle et d'éducation aux adultes.

** Données au 30 septembre 2018*

ANNEXE III – RAPPORT ANNUEL DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Le rapport sera disponible le 4 février 2020.

ANNEXE IV – CONTRATS DE SERVICE DE 25 000 $ ET PLUS : 1ER JUILLET 2018 AU 30 JUIN 2019

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (article 21), la CSP doit rendre compte des contrats de service d'une valeur de plus de 25 000 $ conclus entre le 1er juillet 2018 et le 30 juin 2019.

Pour ce faire, la CSP doit distinguer les contrats de service conclus avec des personnes morales de ceux conclus avec des personnes physiques. Elle doit également indiquer, pour chacun de ces types, le nombre de contrats et la valeur totale de ceux-ci.

Ainsi, pour la période du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019, la CSP a octroyé 131 contrats à des personnes morales pour une valeur totale de 47 944 918 $.

ANNEXE V – LOI FACILITANT LA DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS

En application de la nouvelle *Loi facilitant la divulgation des actes répréhensibles des organismes publics*, toute personne qui a été témoin d'un acte répréhensible ou qui croit qu'un tel acte est sur le point d'être commis au sein d'une école, d'un centre de formation ou d'un service de la commission scolaire peut agir comme « lanceur d'alerte » et s'adresser à la personne responsable de recevoir ces divulgations.

La personne responsable a été désignée le 6 février 2018. Entre le 1er juillet 2018 et le 30 juin 2019, elle a reçu une dénonciation. Celle-ci a été jugée non recevable puisque la situation évoquée ne relevait pas du mandat conféré par la Loi.

ANNEXE VI – PLAINTES LIÉES AU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

SÉCURITÉ DES ÉTABLISSEMENTS

La Loi sur l'instruction publique (LIP) a été modifiée en 2012 afin d'y ajouter, notamment, les obligations suivantes, applicables à toutes les écoles primaires et secondaires :

- Adopter un plan de lutte contre l'intimidation et la violence;
- Prévoir au code de vie de l'école les attitudes et comportements devant être adoptés par l'élève, ainsi que les gestes et échanges proscrits, en tout temps, notamment sur les médias sociaux et lors du transport scolaire;
- Tenir annuellement une activité de formation sur le civisme auprès des élèves en collaboration avec le personnel de l'école.

La LIP prévoit également le rôle que doivent jouer le directeur de l'école ainsi que les autres membres du personnel lors d'un signalement ou d'une plainte concernant une situation d'intimidation ou de violence, auprès des élèves impliqués et auprès de leurs parents.

En 2018-2019, les écoles ont aussi mis en œuvre de nombreuses activités visant à sensibiliser les élèves, à prévenir les actes d'intimidation, à encourager les élèves à dénoncer les gestes dont ils sont témoins et à informer les parents.

Le directeur de l'école doit transmettre au directeur général de la commission scolaire, pour chacune des plaintes relatives à un acte d'intimidation ou de violence dont il est saisi, un rapport sommaire qui fait état de la nature des événements qui se sont produits et du suivi qui a été effectué. La commission scolaire doit faire mention dans son rapport annuel, de manière distincte pour chacune de ses écoles, de la nature des plaintes qui ont été portées à la connaissance du directeur général, des interventions qui ont été faites et de la proportion de ces interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève.

En 2018-2019, sept plaintes ont été rapportées au directeur général. À la connaissance de la CSP, aucune de celles-ci n'a fait l'objet d'une plainte au Protecteur de l'élève. Le Protecteur de l'élève traite les plaintes qu'il reçoit de façon confidentielle et n'informe pas toujours la CSP.

École	Nature de la plainte	Nature des interventions
Du Mont-Bruno	Gestes violents, insultes	Auteurs — Communication avec les parents — Interdit de contact avec la victime Victime — Rencontre avec la direction et la technicienne en éducation spécialisée — Échange avec la policière communautaire
Du Mont-Bruno	Propos sur les réseaux sociaux et auprès d'autres élèves, exclusion sociale	Auteur — Rencontre avec la direction et la technicienne en éducation spécialisée — Échange avec la policière communautaire — Lettre d'excuse Victime — Rencontre avec la direction et la technicienne en éducation spécialisée
Polybel	Rejet, moqueries, gestes violents, insultes	Auteurs — Rencontre avec la direction — Communication avec les parents — Suspension — Rencontre avec la policière communautaire — Lettre d'excuse — Suivi avec la technicienne en éducation spécialisée

École	Nature de la plainte	Nature des interventions
Polybel	Menaces	Auteur — Communication avec les parents — Plainte à la police — Suivi avec la psychologue et la TES — Suspension — Changement d'école Victime — Suivi avec la psychologue et la TES — Supervision des contacts
Jeunes-Découvreurs	Bagarre, violence	Auteur — Suivi avec la technicienne en éducation spécialisée — Communication avec les parents — Suspension Victime — Suivi avec la technicienne en éducation spécialisée — Suivi avec la psychologue — Communication avec les parents
De Mortagne	Menaces, exclusion sociale, propos sur les réseaux sociaux, bris d'un objet personnel	Auteur — Communication avec les parents — Rencontre avec la direction — Suivis avec la psychoéducatrice — Encadrement des contacts — Déplacement vers un autre groupe — Suspension de certaines activités Victime — Communication avec les parents — Suivis avec la psychoéducatrice — Rencontre avec la direction

École	Nature de la plainte	Nature des interventions
Paul VI	Violence	Auteur — Communication avec les parents — Geste de réparation — Suivi avec la technicienne en éducation spécialisée — Suivis avec la psychoéducatrice — Changement de groupe — Surveillance accrue Victime — Communication avec les parents — Suivi avec la technicienne en éducation spécialisée — Changement de groupe